



## News Release

## Communiqué

N° 83

Le 1<sup>er</sup> avril 1993

### M. WILSON PRÉSENTE LE PLAN DE PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE 1993-1994

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a présenté aujourd'hui le *Plan de promotion du commerce extérieur de 1993-1994 (PPCE)*.

«Le PPCE constitue le plan d'action à long terme du gouvernement pour appuyer les efforts des entreprises canadiennes sur les marchés étrangers, a déclaré M. Wilson. Il aidera grandement les sociétés canadiennes à établir leurs grands plans et priorités pour la prochaine année.»

L'un des objectifs clés du Plan est de promouvoir l'efficacité et de réduire le dédoublement des programmes d'expansion du commerce. À cette fin, le Plan coordonne les activités de promotion du commerce extérieur de 15 ministères et organismes fédéraux.

Seulement trois ministères ont participé au premier plan présenté l'an dernier. Cette année, en incluant tous les ministères et en regroupant les activités pour chaque secteur, on a réduit de 1 200 à 900 le nombre des activités prévues et ce, simplement en éliminant le double emploi et la surprogrammation.

«L'an prochain, nous entendons aller encore plus loin et inviter les provinces à participer à la préparation de la composante stratégique du Plan», a ajouté le Ministre.

Le PPCE stimulera la compétitivité du Canada à l'étranger. Il répond plus particulièrement au Rapport sur la prospérité, qui recommandait d'élaborer une stratégie globale et concertée pour le commerce, l'investissement et la technologie, et de regrouper les programmes d'expansion du commerce pour éliminer le double emploi et le chevauchement.

«Le succès du Plan peut être largement attribué à l'étroite collaboration qui existe entre le gouvernement et le secteur privé, a mentionné M. Wilson. Tout au long de l'élaboration des diverses composantes du Plan, le gouvernement a pleinement fait participer un certain nombre d'associations commerciales et professionnelles ainsi que des groupes consultatifs sur le commerce extérieur.»

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874